Info Quingey

DECEMBRE 2010
n°10

INVITATION

Vœux de la commune
le samedi 8 janvier
à 14 h 30,
salle polyvalente

Edito du Maire

Comme je vous l'avais annoncé lors de ma lettre de voeux de l'année dernière, 2010 a vu la réalisation de la première tranche de l'aménagement du coeur historique de la commune dans le secteur de la mairie, maison des services. Après une réunion publique en présence des commerçants, de nombreux échanges avec le cabinet d'études, et une validation du conseil municipal, **nous réaliserons en 2011 la totalité du réaménagement de la rue des Salines et de la première partie de la rue du Gey.** Les travaux commenceront en février –mars pour se terminer en juillet si tout va bien.

En dehors de cet important et compliqué chantier de la rue des Salines, suivi par Jean-Claude Goy, adjoint aux travaux, 2011 sera encore une année importante où Quingey poursuivra sa mutation vers l'avenir ; en voici les grandes lignes :

- **Maison de Retraite** : en février, les pensionnaires seront transférés dans les nouveaux bâtiments et l'immeuble situé le long de la route de Lyon sera déconstruit afin de bâtir la dernière partie de la nouvelle maison de retraite
- **Liaison douce Champ l'Hoste-Gendarmerie** : ce chemin piétonnier reliera directement ces deux secteurs.
- **Maison Médicale** : l'architecte chargé de l'étude technique et financière de faisabilité commence son travail ; la décision de réaliser ou pas ce projet sera prise en 2011.
- **HLM rue des Salines** : une rénovation fondamentale va être enfin engagée par Habitat 25, pour un coût d'environ 800 000 Euros. Les habitants concernés ont été conviés le 2 novembre dernier à une réunion d'information présentant en détail les travaux prévus. La commune établira le lien entre les aménagements de la rue des Salines et les abords des bâtiments.
- **Périscolaire** : les travaux du nouveau bâtiment, (une salle multi-activités) situé à l'entrée du groupe scolaire, débuteront en janvier . Belle réalisation du Syndicat Intercommunal en perspective.
- **Transport à la demande** : une ligne régulière de bus de 30 places entre Quingey et Besançon sera mise en fonctionnement à l'initiative du Conseil Général à la fin du premier trimestre 2011 avec 4 à 5 aller-retours par jour à des horaires appropriés aux heures de travail. Je vous invite à l'utiliser pour en assurer la pérennité.

C'est mon travail de maire et de conseiller général de veiller au bon financement et à la réalisation de ces projets, par de nombreuses démarches auprès des financeurs : Etat, Conseil Régional et Général, Europe, et de démontrer le bien fondé de ces réalisations pour les habitants.

À l'intérieur de ce bulletin d'informations, vous trouverez, en images, les réalisations et projets en cours, et une communication importante concernant le nouveau recensement de la population.

Je terminerai en vous souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année pour vous et vos proches et vous donne rendez-vous pour la rencontre conviviale des voeux et du salon des associations quingeoises le samedi 8 janvier 2011, à 14h30, à la salle polyvalente.

Je compte sur votre présence nombreuse et chaleureuse.

Bien sincèrement

Jacques Breuil

L'europe a participé au financement de ces trois réalisations

L'Europe, ce n'est pas seulement Bruxelles ou Strasbourg...
C'est aussi des aides financières pour les communes :

Plusieurs naissances de chevreaux sont attendues cet hiver ; elles débuteront courant février et se termineront fin mars.
Chacun pourra voir les petits et leurs mères **les mercredis de 14h à 15h, en présence du berger Eric Monnin, à partir du 16 février 2011.**
N'hésitez pas à venir les découvrir sur le site internet de TRI : www.association-tri.com !
Attention : merci de ne pas nourrir les chèvres , cela peut leur être fatal

Evolution du site en une année

Les projets pour 2011 :

- Ouvrir un sentier piétonnier,
- Installer une clôture et un portail autour et devant la bergerie,
- Poser une signalisation routière et des panneaux d'information qui jalonneront un cheminement du camping à Moini en passant par le centre historique de Quingey et le parc des Carrons,
- Créer une aire de stationnement route de Byans,
- Mettre en place un programme d'animations (hors scolaires) avec visites guidées,
- Planter un verger conservatoire.

Ce dossier est suivi avec passion par Brigitte Personeni

On peut se féliciter du fait que le collège Félix Gaffiot de Quingey est l'établissement le plus actif du département en matières d'actions d'éducation à l'environnement (100 élèves concernés) .

Il bénéficie d'une aide du Conseil Général au titre de la politique d'aide à l'environnement.

Parc des Carrons

La fin des travaux du parc des Carrons est prévue au printemps prochain.
La zone d'éducation à l'environnement (zone humide) est une réalisation particulièrement attendue par les enfants.

Passe à Aprons

Le 19 novembre dernier a été inaugurée cette nouvelle installation, en présence de nombreux techniciens et élus du secteur dont Denis Monmarché, le Président du Conseil Général, Claude Jeannerot, le Président du Syndicat Mixte de la Loue, Maurice Demesmay, le maire, l'adjointe à l'environnement, Sarah Faivre et de nombreux élus.
L'Apron du Rhône est l'un des deux poissons d'eau douce (avec l'esturgeon commun), déclaré "**espèce en danger"** parmi les espèces menacées de disparition sur tout le territoire français.
En effet, au début du 20ème siècle, l'Apron occupait encore **2 200 km de cours d'eau** dans le Rhône et ses affluents. Aujourd'hui, seules quelques petites populations subsistent sur environ **200 km,** dont 45 km environ dans la Loue.
L'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) a localisé l'Apron dans la Loue entre Arc-et-Senans et Chenecey-Buillon .Dès la mise en service, une cinquantaine d'Aprons ont été capturés
Pour ces travaux, d'un coût total de 290 882 € HT, le Syndicat mixte de la Loue a bénéficié d'une aide financière importante de la part de **l'Agence de l'Eau (50 %)**, de l'**Union Européenne (25 %)** et du **Conseil général du Doubs (5 %)**.
Continuons donc à prendre soin de notre patrimoine naturel, à soutenir, informer et expliquer l'intérêt du financement de tels ouvrages pour le maintien de la biodiversité de notre rivière..

Les projets 2011 en photos

Le périscolaire

La rue des Salines côté place

projet

La rue des Salines côté stade

projet

Les vestiaires du foot

Les échos du conseil municipal

Le Maire rappelle au Conseil Municipal le contexte du projet de Zone de Développement Eolien (ZDE) sur les Communautés de Communes du Val Saint Vitois et du Canton de Quingey.

Une partie du périmètre de la ZDE validé par la CCCQ se situe sur des terrains communaux en forêt soumise de la Commune de Quingey. Il est proposé à la Commune, assistée de l'ONF, de signer une Promesse de Bail emphytéotique avec la société E.ON Energies Renouvelables dont les conditions ont été exposées lors d'une réunion conjointe avec l'ONF le 26 août 2010.

- Considérant la nécessité de développer dans les territoires les moyens de production électrique utilisant des énergies renouvelables, afin de contribuer aux objectifs nationaux et européens, répétés dans le cadre du Grenelle de l'Environnement
- Vu le projet de Promesse de bail emphytéotique d'E.ON Energies Renouvelables validé par l'ONF qui a été transmis au Conseil Municipal, et qui détaille les contraintes et les intérêts, notamment financiers, qu'implique l'accueil d'éoliennes sur des terrains appartenant à la Commune, ce projet étant annexé à la présente délibération
- Vu la délibération prise par le Conseil municipal de Quingey le 26 novembre 2009 autorisant la Communauté de commune du Canton de Quingey à déposer un dossier de demande de création de ZDE sur une partie de son territoire
- Ayant pris acte de l'engagement de la société E.ON Energies Renouvelables, assistée d'Opale Energies Naturelles de réaliser les études de schéma d'implantation à titre gracieux

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 8 voix pour, 2 abstentions, 2 contre :

- Assure de son soutien la Société E.ON Energies Renouvelables assistée d'Opale Energies Naturelles dans la poursuite des études en vue de l'identification des points d'implantation d'éolienne les plus adaptés
- Autorise Monsieur le Maire à signer, avec l'assistance de l'ONF, une Promesse de bail emphytéotique avec la société E.ON Energies Renouvelables concernant les terrains communaux.

Le Conseil Municipal demande au Maire de discuter le prix du loyer à un montant situé entre 2 500 € et 3 500 € le mégawatt (une éolienne : 2 MW).

Conformément aux dispositions du code de l'urbanisme, et au règlement du POS, le Conseil Municipal peut instaurer sur l'ensemble du territoire communal une participation pour non réalisation d'aires de stationnement (PNRAS) dans le cas d'une rénovation ou création de logement.

Le conseil municipal décide de fixer le montant unitaire à la somme de 1 000 €, cette participation est actualisée au 1er novembre de chaque année, en fonction du dernier indice du coût de la construction connu à cette date.

Cette participation est destinée à assurer le financement de la construction de parcs publics de stationnement, localisés sur le territoire de la commune de Quingey, que la commune s'engage à réaliser dans un délai de cinq ans à compter du versement de cette contribution par le bénéficiaire.

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés, décide d'attribuer les subventions aux associations suivantes pour l'année 2010 :

Coup de Pouce Alimentaire 650 € - ADMR 100 € - SPA 83 € - Ass Française Myopathie 50 € - Union Nationale Anciens Combattants 50 € - Les Cours de la Loue 300 € - Intermed 150 € - Souvenir Français 40 € - Ligue contre le cancer 150 € - Association T.R.I. 100 € - Football Club Val de Loue 1500 € - Comité des Fêtes de Quingey 500 € - Club du 3ème âge 40 € - Anciens Combattants AFN 100 € - Amicale des donneurs du Sang 450 € - CCSQ 400 € - Amicale des pompiers 300 € - Harmonie la Fraternelle 450 € - Association des médaillés militaires 25 € - Prévention routière 25 € - Etoile Cycliste Quingeoise 500 € - Hand Ball Club Val de Loue 600 € - Association des Dyalisés 25 € - Association PEP 25 € - Ass. Cantonale des Anciens Combattants 50 €.

A l'unanimité, le conseil municipal a décidé de contracter un emprunt de 300 000 € à un taux fixe de 1.85 % sur 15 ans pour financer les travaux sur l'exercice du mandat; c'est le premier emprunt réalisé depuis 10 ans.

Fleurissement 2010

Quingey a reçu pour la deuxième année consécutive, le Premier Prix du fleurissement des Villes et Villages du Doubs dans la catégorie « Communes de 1000 à 3000 habitants en présence de Karine Burgey et Chantal Gille Urvoy.
Pour la première fois, la commune a été proposée pour l'attribution de la première fleur par le Jury Régional , mais n'a obtenu ...que le prix de la première participation .
Nous poursuivrons nos efforts l'été prochain

Pensez à vous inscrire!

Vous avez jusqu'au 31 décembre, 18h, pour vous inscrire sur les listes électorales de Quingey.

Emménagement ne rime pas avec inscription automatique!

La démarche est **personnelle et volontaire.**

Rappel des horaires :

10h-12h et 16h—18h du lundi au vendredi

Une belle visite de la capitale a été organisée par le Conseil Municipal des Jeunes de Quingey le 6 novembre dernier

Accompagnés par 2 élus, Alain Danguy, et Yves Billod-Laillet, 41 jeunes du secteur, dont 12 de Quingey, y ont participé. Ils sont revenus enchantés d'avoir découvert (ou redécouvert) plusieurs monuments de Paris, en particulier la Tour Eiffel.

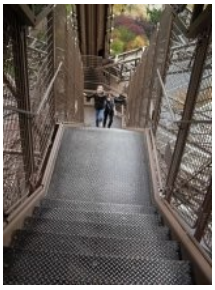

Merci aux jeunes qui se sont engagés dans diverses actions pour le financement du voyage en réduisant ainsi le coût restant à la charge de la commune (vente de gâteaux, de sandwiches lors du week-end de la Grosse Surface, nettoyage du camping), aux accompagnateurs du voyage, au CTJ de la Communauté de Communes du Canton, au Syndicat Intercommunal du Pays de Quingey et à Yves Petetin , pour leur accompagnement financier.

INSEE Institut national de la statistique et des études économiques

Recensement de la population **2011**

Du 20 janvier au 19 février 2011, 3 agents recenseurs vont vous solliciter dans le cadre du recensement de la population par l'INSEE qui se déroule tous les 5 ans. Ces données chiffrées sont indispensables pour obtenir un état fidèle de la population ; elles interviennent par exemple dans la Dotation Globale de Fonctionnement (participation de l'Etat au budget de la commune, dans les règles d'attribution des marchés publics, dans les plans et travaux d'urbanisme, dans la législation des loyers, la création de pharmacies...)
Avant de passer à votre domicile, les agents recenseurs auront procédé à une cartographie précise des appartements et chacun a remarqué combien Quingey a évolué depuis 2006.
Répondre aux questionnaires est donc un acte citoyen dont l'importance est évidente.

Pour vous permettre de participer au mieux, vous devez savoir <u>que les agents recenseurs sont soumis à des obligations très strictes de discrétion et de confidentialité.</u> Votre vie privée est donc rigoureusement protégée. Cette mission est accompagnée, cette année, d'une enquête complémentaire Famille Logement qui concerne exclusivement les femmes âgées de 18 ans au 1er janvier 2011 ; dans d'autres communes, ce sont les hommes qui sont concernés.
D'ores et déjà, je vous prie de réserver votre meilleur accueil aux agents et de remplir vos questionnaires le plus rapidement possible. Vous trouverez une permanence de coordinateur à la mairie, pour tout problème que vous pourriez rencontrer. Nous allons réussir ensemble cette mission.

Le coordonateur René Collette

1610-2010

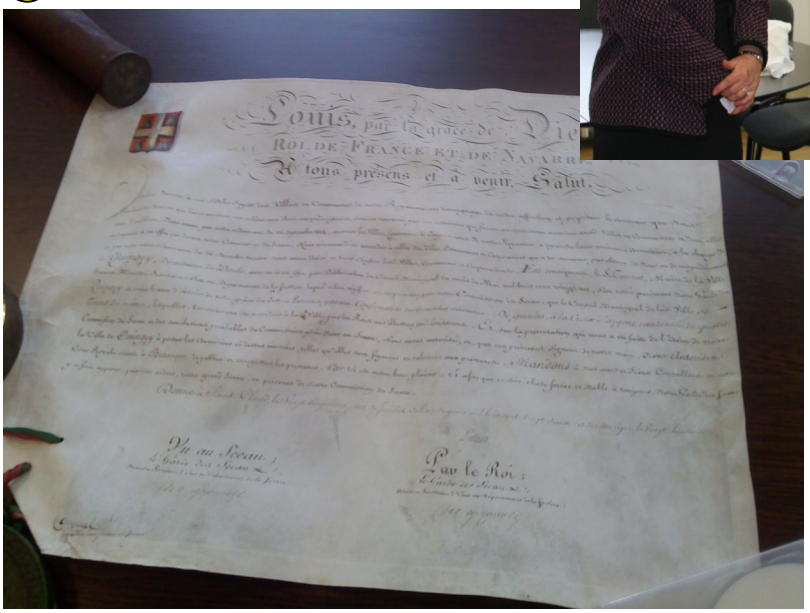

Samedi 11 décembre à 10h30, dans la Salle Giacomotti de la Mairie de Quingey, en présence de passionnés d'histoire pour la plupart, s'est déroulée une manifestation inédite: la remise aux Archives départementales du Doubs, d'une charte datée de 1822, par laquelle le Roi Louis XVIII autorise la commune à reprendre ses anciennes armoiries, datant de 1610.

Après le mot d'accueil du Maire de Quingey, Yves Clerget, au nom de l'association « Il était une fois » a brillamment retracé l'histoire de la commune.

Guy Bournez a rehaussé l'éclat de la cérémonie en dévoilant puis en offrant à la mairie un très bel écusson des armoiries de Quingey « de gueules à la croix d'argent cantonné de quatre tours du même », sculpté dans du chêne. En même temps, il a fait redécouvrir une somptueuse chasuble conservée à l'église de Quingey et qui porte aussi, entre autres, les armoiries de Quingey.

Nathalie Vidal, Directrice des Archives Départementales a conclu en félicitant la commune de confier cet objet du patrimoine quingeois aux Archives qui en assureront la conservation. Elle a précisé que cette charte reste propriété de la commune et que chacun pourra aller la consulter quand il le souhaitera.

En raison des congés de fin d'année, le secrétariat sera fermé les lundi 27 et mardi 28 décembre 2010.

Comité de rédaction : **Responsable**: Jacques BREUIL
Infographie : Chantal GILLE-URVOY,
Jacqueline HENRY-LELOUP, Christian DAUPHIN
Elsa PERRONE
Impression : Imprimerie Simon, Ornans
Distribution : Services Municipaux